HISTOIRE TRES-VERITABLE DE CE QVI EST ADVENV en ceste ville de Paris, depuis le septiesme de May 1588. iusques au dernier iour de Iuin ensuyuant audit an.



A PARIS,

Pour Michel Ioüin, ruë sainct Iacques.

AVEC PERMISSION.

M. D. LXXXVIII.

HISTOIRE TRES-VERITABLE DE CE QVI EST ADVENV en ceste ville de Paris, depuis le septiesme de May 1588. iusques au dernier iour de Iuin ensuyuant audit an.

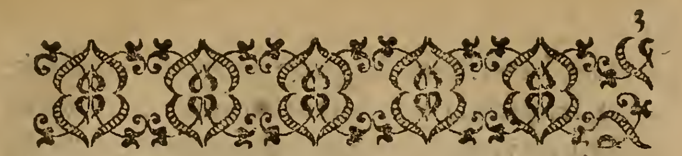


A PARIS,

Pour Michel Ioüin, ruë sainct Iacques.

AVEC PERMISSION.

M. D. LXXXVIII.



HISTOIRE TRES-VERItable de ce qui est aduenu en ceste ville de Paris, depuis le VII. *May* 1588. *iusques au dernier iour de Iuin ensuyuant audit an.*

I


'Autant que plusieurs ignorãs ce qui s'est passé à Paris ces iours derniers, pourroient tomber en quelque mauuais soupçon, i'ay voulu mettre au vray par escrit ce que i'ay veu & entendu de gens de bien, lesquels ont assisté à tout ce qui s'y est fait.

2

Le Samedy septiesme iour de May apres disner, fut fait assemblee de ville, en laquelle tous les Capitaines & Lieutenans commandans à Paris, furent mandez. Là le Preuost des Marchãs proposa que chacun eust à dire son aduis quelle estoit la cause qui troubloit nostre ville, & quels pourroient estre les moyens pour y remedier.

3

Plusieurs aduis sur ce furent alleguez, mais les principaux furent par vn des Presidens du Parlemẽt, & d'vn Capitaine de l'Vniuersité, lesquels furent d'opinion qu'on deuoit extermi-

ner les heretiques & qu'on purgeaſt la ville de ceux, leſquels la pouuoient troubler. Supplians le Roy de vouloir declairer ſon ſoupçon, afin d'y pouuoir appliquer le remede conuenable : adiouſtant ledit Capitaine de l'vniuerſité, que tous les troubles, tant preſens que paſſez, procedoiét des heretiques & fauteurs d'iceux, & failloit les rechercher & non autres.

4

Ceſt aduis ne fut pas mis en oubly par ledit Preuoſt & les meſchans de ſa faction là aſſemblez, leſquelz en feirent toſt leur rapport, diſans que leſdits Preſident & Capitaine ſ'eſtoient lors declarez, ayans conclud à la recerche & extermination des heretiques, & des fauteurs d'iceux.

5

De ſorte que ſur les dix heures du ſoir dudit iour, furent enuoyez les Eſcheuins & pluſieurs capitaines, leſquelz ils péſoiét eſtre de leur factiõ afin de faire garde toute la nuict, faiſant courir vn bruit que le Duc de Guiſe eſtoit au Bourget, diſtant de deux petites lieux de Paris, accõpagné de trente mil hommes. Neantmoins les autres capitaines aduertis par leurs compagnõs de ce mandement, feirent pareillement garde, ce qui troubla merueilleuſement le conſeil de leur reſolution.

6

Sur la minuict furent depeſchez deux couriers l'vn apres l'autre audit Bourget, pour recognoiſtre ſi ledit Duc de Guiſe y eſtoit, ou autres trouppes, ce qui ne ſe trouua eſtre vray: d'autant

qu'il estoit lors à Soissons.

7

Ne laissoit pourtant de courir par la ville vn bruit couuert que l'on deuoit en peu de iours pendre les principaux bourgeois Catholiques de Paris en la place de Greue, suyuãt l'aduis d'Espernon & autres conseilliers, lesquelz se sont ser uilement assubiectis audit d'Espernon.

8

Le dimanche ensuyuant de Perruze Preuost des marchans, & le Comte escheuin, menerẽt les archers de la ville au temple où sont les poudres d'icelle, pour y faire garde, vsãs de ces mots qu'il failloit chasser tous les ligueurs. Dont s'esmeurẽt tellemẽt lesdits archers, que la plus grãde part voulurent quiter leurs hoquetõs, disans qu'ils estoiẽt Catholiques, & peu s'en falut qu'ils ne mirent à mort lesdits de Perruze & le Cõte,

9

La nuict suiuante ledit iour fut fait bõne garde par tous, chacun ayant crainte d'estre du nõbre de ceux qu'ilz vouloient faire pendre, encore que lesdits Preuost & Escheuins eussent mãdé seulement à aucuns Capitaines de la faire, & de garder les quartiers des autres capitaines leurs voisins, qu'ilz pensoient n'estre de leur party.

10

Ce qui empescha de rechef leur deliberation, mesmes que les archers de ladite ville ne les voulurent assister.

11

Le Lundi neufiesme dudit mois, le bruit cou-

rut encores plus fort de ladite mal'heureuse deliberation, l'on entẽdit à vne heure apres midi, que le Duc de Guise estoit arriué de Soissons au logis de la Royne, accõpagné de huict cheuaux.

12

Laquelle arriuee si subite troubla le conseil desdits cõjurez, attẽdu que le matin dudit iour fut fait commãdemẽt par le sieur Do, & Escheuins, à aucuns Capitaines de Paris, de se tenir prests & leurs compagnies en armes, pour marcher la part qu'il leur seroit commandé: Aussi que le sieur de Bellieure deuoit partir, ledit iour, pour aller à Soissons trouuer ledit Duc de Guise.

13

Le Roy aussi tost fut aduerty de l'arriuee dudit Duc, lequel luy fut faire à l'instant la reuerẽce au Louure, où se trãsporta la Royne mere de sa Majesté, auquel lieu il fut trois heures, depuis deux iusques à cinq.

14

La presence dudit Duc occasionna les meschants de persuader au Roy tresbõ de sa nature qu'il estoit accõpagné de grande suitte d'estrangers, de façõ que sur les six heures du soir dudit Lundy entrerent en garde deuant le Louure deux enseignes de Suisses & vne Françoise, outre les deux lesquelles ja y estoient: furent aussi mãdez tous les archers de la garde qui se pouuoiẽt trouuer dans Paris.

15

Et à l'instant fut fait vn cry de par le grand

Preuoſt, que tous vagabons euſſent à vuider auant la nuict, & que perſonne n'euſt à ſortir de ſa maiſon neuf heures paſſees, ce qui eſt contre les formes accouſtumees de ladite ville.

16

Ceſte façon de faire fit, que chaçun print garde à ſoy.

17

Le Mardy il ſembloit que tout alloit aſſezbien: meſme le Mercredy ſuyuant le Roy fut du Louure au logis de la Royne Mere, auquel ſe trouua ledit Duc de Guyſe.

18

Ce qui troubla les conjurez eſtoit, que lors que ledit Duc s'en retournoit en ſon logis, il ſe trouuoit ſuyuy d'vn nombre infiny de peuple, donuant ſigne de reſioüyſſance.

19

Sur les cinq heures du ſoir dudit Mercredy outre les deux compagnies de Suiſſes, & les trois Françoiſes, entra encor en garde vn autre compagnie de Suiſſes.

20

Bref, Dieu (lequel ne nous vouloit abandonner) donna vn conſeil aux malheureux, qui les perdit du tout.

21

A cinq heures du ſoir fut faite aſſemblee de ville, où ſe trouuerent ſeulement leſdits Sieurs Do, Preuoſt, Eſcheuins & aucũs Colonels, où fut arreſté qu'on feroit la nuit ſuyuãte bonne garde par quelques places, & ce ſeulemẽt par leſdits Co

lonels,&quelquesCapitaines de leurs quartiers s'aſſeurans que les régeans dans leſdites places, ſelon leur appetit, ils paruiendroient plus ayſément à la fin de leur conſeil. Auquel aduis fut cõtredict par de Sainctyon l'vn des Eſcheuins, qui remonſtra audit ſieur Do, que c'eſtoit choſe non accouſtumee de meſler ainſi les gardes, & que ce changement cauſeroit vne diuiſion entre les Bourgeois, & en danger d'vne reuolte. Leſquelles remonſtrances furent ſecondees par vn Preſident de la Court de Parlement. Auquels fut fait reſponſe par ledit ſieur Do, en ces termes, Par la mort dieu meſſieurs ie n'ay que faire de voſtre conſeil en ceſt endroit. I'ay la volonté du Roy, il veut eſtre maintenant obey.

22

De façon, qu'à neuf heures du ſoir, ſe trouuerent dans le Cymetiere des ſaincts Innocens pluſieurs Colonels&Capitaines de diuers quartiers, au nombre d'onze compagnies, fournies & choiſies par les Colonels, qui auoient aſſiſté au conſeil de la ville.

23

Là le Comte Eſcheuin tenant toutes les clefs dudit Cymetiere, parla à aucuns deſdits Capitaines, leur declara que l'intentiõ du Roy eſtoit, qu'ils ſe tinſſent en ce lieu pour garder ſa ville, contre quelques meſchans ſes ennemis. Qu'il fermeroit toutes les portes dudit Cymetiere, reſte vn guichet, que le ſieur de Beauuais Nangis leur ſeroit enuoyé de ſa Majeſté pour les conduire & commander.

Pluſieurs

24

Plusieurs dirent leur aduis, ne sçachant la volonté dudit Côte, entre autres vn Capitaine dit tout haut qu'il n'estoit d'aduis de s'enfermer, & que pour le regard dudit sieur de Beauuais Nangis, qu'il ne le cognoissoit pour luy commander.

25

Sur-ce, plusieurs suyuans son aduis, firent à l'instãt sortir quatre compagnies, deux desquelles se rengerent dans la ruë sainct Honoré, & deux autres dans la ruë au Feurre, vers les Hales: quant aux autres, elles demeurerent dans ledit Cymetiere.

26

A vne heure apres minuict le sieur Do arriua dans ladite ruë sainct Honoré, faisant la ronde, & venant du Louure accompagné de plusieurs harquebuziers, lequel voyant lesdites cõpagnies hors ledit Cymetiere, leur demanda pourquoy suyuant ce qu'il auoit esté ordonné, ils estoient sortis dudit lieu, auquel fut respondu, qu'ils ne pouuoient, pour la seureté de leurs maisons. Dequoy estonné leur dit, qu'ils auoient bien fait, & ainsi troublé, s'en alla. Ce que toutes les compagnies firent, chacun se retirant en son quartier.

27

Il y auoit pareil nombre de compagnies de diuers quartiers souz le petit Chastelet, & sur le pont sainct Michel, lesquelles y demeurerent iusqu'à trois heures apres minuict, assistees des Colonels desdits quartiers, & de Sainctyon, & Bonnet Escheuins.

28

Vn desdits Capitaines nommé Riolle, Cordonnier du Roy, & qui a esté autrefois Huguenot, voulant entrer en garde sur le pont sainct Michel, en fut empesché par le Capitaine la Ruë, commandant sur ledit pont, qui le fit bientost retirer, luy disant qu'il estoit Huguenot, à quoy il obeyt promptement, sa compagnie ne demandant pas mieux pour le soupçon qu'ils avoient dudit Riolle leur Capitaine, joint que de Sainctyon, l'vn desdits Escheuins, y ayda fort à faire retirer ledit Riolle, & de fait, luy enjoignit se retirer.

29

Au cas pareil y auoit plusieurs Capitaine dans la place de Greue, & le Cheualier du Guet accompagné de cinquante Archers du Guet, lesquels se retirerent à mesme heure.

30

Ce qui a esté remarqué, c'est qu'ils auoiét mis les compagnies de la ruë sainct Honoré, au petit Chastellet, & pont sainct Michel, celles de la ruë saint Anthoine, dans la Greue, celles du costé de la porte du Temple, dans ledit Cimetiere des saincts Innocens, confondans ainsi les quartiers, afin qu'on ne se peust secourir l'vn l'autre.

31

Ceste nuict là, Lugoly Escheuin demeura à l'Hostel de ville, iusqu'à trois heures du matin du Ieudy 12. de May, d'où sortant s'achemina à la ruë sainct Honoré au logis d'vn nommé Canaye, quartinier, garde des clefs de la porte de

ladite ruë, auquel lieu ſe trouuerẽt les conjurez, & tindrent conſeil ſur ce qu'ils auroient à faire.

32

Leur Conſeil finy, firent entrer à quatre heures du matin, par ladite porte S. Honoré, onze enſeignes de Suiſſes, & neuf Françoiſes, leſquelles s'acheminerent, ſans ſonner tambours, ne phifres, dans ledit Cymetiere des S. Innocens.

33

Là leurs departemens eſtans faits, firent vn grand bruit de leurs phifres & tambours, ce qui eſtonna merueilleuſement les habitans dudict quartier.

34

Lors leſdites compagnies ſ'acheminerent, à ſçauoir, trois de Suiſſes, & deux Françoiſes ſouz la conduite du Mareſchal de Biron & de Grillõ, au Marché neuf, dont deux de Suiſſes ſe ſaiſirent dudit lieu, la troiſieſme du petit pont: Les deux Francoiſes, l'vne, en laquelle commandoit le Gas, Gaſcon, ſouz le petit Chaſtelet: l'autre, en laquelle commandoit Maliuaut, du pont Saint Michel.

35

Six compagnies, quatre de Suiſſes, & deux Françoiſes, conduites par le ſieur Do, ſe ſaiſirent de la place de Greue, aſſiſté du Preuoſt des Marchans, & d'vn nommé de Verſigny, ſon frere.

36

Le reſte deſdites compagnies demeura audit Cymetiere, auſquelles du coſté e de la ruë Saint Denis commandoit Bonouurier.

37

Il y auoit plus de quinze iours que lesdites compagnies estoient logees aux enuirõs de Paris, à deux lieuës pres.

38

Le regiment de Picardie, qui auoit esté mandé, ne peut arriuer, à l'occasion que ceux de Põthoise leur empescherent le passage du pont, & furent contre-mandees le iour mesmes au soir, le fait estant descouuert, comme aussi six compagnies de Gendarmes.

39

Il n'y eut ledit Ieudy que la porte sainct Honoré ouuerte, gardee par vne des compagnies des gardes du Roy, & pour le regard des autres portes, les clefs demeurerent és mains des quartiniers, auec commandemẽt de la ville de ne les deliurer.

40

Grillon menaçant le Ciel & la terre, qui seul se faisoit fort de marcher sur le ventre de tous les Parisiés, se voulut saisir de la place Maubert: mais trouuant l'embouchеure de ladité place Maubert fermee à l'endroit du carrefour S. Seuerin, où estoit descendu vn Capitaine de l'Vniuersité, fut ledit Grillon contraint se retirer, & changer de chemin, qui fut la premiere resistance, faite par les Bourgeois.

41

Ce fut lors que l'on s'asseura que l'intention de telles garnisons n'estoit autre, sinon qu'alors les Conjurez faisans la recherche par la ville,

ſuyuant la liſte qu'ils en auoiét eſcrite des principaux Bourgeois de Paris, qu'ils diſoient eſtre de la ligue, les prendre en leurs maiſons, les enuoyer en la Greue & là les faire mourir par huit bourreaux, leſquels eſtoient ja dans l'hoſtel de ville. Et que ſi les habitans vouloient ſecourir leſdits Bourgeois, qu'ils euſſent leſdites garniſons ſur les bras, pour ſaccager toute la ville.

42

Mais Dieu changea bien ce conſeil, comme vous entendrez.

43

Toutes les cōpagnies tant Suiſſes que Frāçoiſes, eſtant ainſi eſparſees par les grandes places & aduenues de Paris: Le peuple s'eſtonna fort, meſmement qu'ō enuoya auſdites compagnies du vin, du pain & des pouldres, de ſorte que chacun ferma ſa boutique, auec vn eſtrāge courroux.

44

Le Roy entendant le courroux des habitans, depeſcha le ſieur de Villequier gouuerneur de Paris, pour leur donner à entendre, que ce qu'il faiſoit, eſtoit pour leur ſeureté, leur commandant qu'ils euſſent à ouurir leurs maiſons, ce qu'ils firent en ſa preſence: mais dés auſſi toſt qu'il eſtoit paſsé, chacun refermoit ſa boutique

45

L'effroy courāt de tous coſtez fit que la Cour de Parlement s'eſtóna fort, & au lieu que les Preſidens & aucuns Conſeilliers, s'eſtoient dés le matin reſiouïs & auec vn viſage riant, fait bō-

necontenance, comme ſi le deſſein du pernicieux conſeil euſt reuſſi Lors changerent de couleur & ceſſerent leurs charges, ſ'eſcoullant les vns apres les autres en leurs maiſons, auec autant de frayeur qu'ils auoient eu d'aſſeurance au parauant.

46

Ia huict heures ſ'approcherent du matin, que le peuple s'amaſſant a ſon quartier par troupes, ſe formaliſoit fort de telles garniſons, leſquelles demandoient aux femmes contre les logis deſquelles ils eſtoient campez, ſi elles auoyent de gros demiſaints d'argent, touchoient ſouz leurs robbes cherchans leurs bourſes auec des folles paroles.

47

De ſorte que chacun iugeant le danger de ſa vie & de ſa maiſon ſelon les propos de Grillon, lequel paſſant dit tout haut, que qui ſeroit ſi hardi de ſortir de ſa maiſon auec l'eſpee, qu'il le feroit pendre au bout d'vne picque, & qu'il metroit le feu dedans la maiſon pour la bruſler, & les femmes & enfans, meſmement vſa de ce mot de cheuaucher les filles.

48

Les premiers qui ſe faſcherent, ce fut en la ruë neufue noſtre Dame, voyans les Suiſſes en reſte, & ſ'encouragerent ſur la reſiſtance qu'ils auoyẽt entendu que ceux de l'vniuerſité auoyent faite contre Grillon & Tinte-ville.

49

Tous ceux dudit quartier s'aſſemblerent auec

armes tirerẽt leurs chesnes aux nez desdits Suisses sans qu'ils sonnassent vn mot, se barricaderent derriere lesdites chesnes, auec des muids qu'il remplirent de paué & sable de la ruë.

50

Le quartier de la ruë de la Calandre excité de la resolution de leurs voisins, firent semblables barricades en la presence desdits Suisses, desquels la sentinelle n'estoit qu'à dix pas desdite barricades.

51

Et ainsi consequemment tout le peuple dressa ses chesnes & barricades à cinquãte pas l'vne de l'autre. De sorte que toutes les garnisons se trouuerent en vn instant enfermees & de fortes barricades gardees, de tous les habitans auec armes, & les fenestres des maisons garnies de mousquetaires & harquebuziers, & les auuents abbatus.

52

La bastille estoit remplie de soldats, tant de ceux des gardes du Roy, que Grillon auoit baillé au cheualier du guet, il y auoit ja dix iours que des mortespayes ordinaires, & estoit toute couuerte de fauconneaux, qui flanquoient tout au long de la ruë Saint Anthoine.

53

Le mareschal de Biron fut contraint de recognoistre, parlant au Roy, que quand il auroit cinquante mille hommes, auãt qu'ils feussent paruenus depuis le Louure, iusques au pont au change, qu'ils seroient tous taillez en pieces, &

qu'il y auoit autant de villes à combattre, qu'il y auoit de ruës à Paris. Que maintenant il cognoissoit que Paris estoit imprenable par la force, donnant malediction à ceux par le conseil desquels vne telle sedition estoit arriuee.

54

Or le bruit commun estoit que les Preuosts & Escheuins s'estoient faits forts, de trente mille hommes, pour assister lesdits Conjurez. Lors que les garnisons se seroient saisies des places & aduenues de Paris. Ce que toutesfois ne peurent executer.

55

Toutesfois se trouuerent aucuns Capitaines de la ville, fauorisant lesdits Conjurez, lesquels s'acheminerent ausdites places : mais les Bourgeois voyans ceste façon inaccoustumee quitterent leurs Capitaines s'en retournãt en leurs maisons.

56

Les meschants se persuadoient encores, de pouuoir executer leur dessein, iusques à ce que s'estans pourmenez par la ville, tomberent en vne telle frayeur, voyant tout le peuple en armes, les garnisons serrees de si pres, chacun criãt qu'on les chassast, ou bien qu'ils les alloient deffaire, appellãs trahistre ledit Preuost & deux des Escheuins, lesquels se cacherent aussi tost, & n'ont depuis paru.

57

Sur les neuf heures du matin dudit Ieudy vint vne alarme du costé du pont nostre Dame,

laquelle

laquelle fit que chacun s'assembla en sa barricade, la moindre estant fournie de quaranre harquebuziers, sans ceux lesquels estoient aux portes, & les femmes aux fenestres bien resoluës de se deffendre.

58

Les Suisses du marché neuf se trouuerẽt bien estonnez de ceste alarme, mesmement que d'vne harquebuzade fut tué vn tailleur d'habits, au bout de la ruë neufue nostre Dame, de façon qu'ils pensoient desia estre assaillis par toutes les aduenuës dudit marché,

59

Toutefois cela s'appaisa, d'autant que les Capitaines desdits Suisses vindrent aux barricades prier le peuple qu'il eust pitié d'eux, qu'ils estoiẽt Chrestiens, & nos amis, que de Biron les auoit là posez malgré eux, que maudite fut l'heure en laquelle ils y estoienr venus: Brief, telles prieres appaiserent le iuste courroux du peuple: mais ce fut à condition qu'ils se retirassent au fonds dudit marché neuf, afin que leur presence ne faschast le peuple.

60

I'ay dit que le Capitaine la Ruë commandoit sur le pont sainct Michel, qu'il s'estoit barricadé contre Maliuaut Capitaine des gardes, auquel il dit qu'il eust à se retirer auec lesdits Suisses, ou bien qu'il le tailleroit en pieces, luy & sa compagnie.

61

Maliuaut se voyant assiegé par les deux bouts

du pont,ne ſe fit prier deux fois, ains ſe retira dedans ledit Marché neuf,auec leſdits Suiſſes.

62

Le grand & le petit Chaſtelet n'eſtoiét ſaiſis, ny par l'vne, ny par l'autre partie, toutesfois chacun iugeant que leſdits lieux eſtoient fort commodes pour ceux qui les tiendroient, fut aduiſé de ſ'en emparer.

63

Le Cap.ſuſdit de l'Vniuerſité qui cõmandoit à la ruë S. Iacques,ayant delaiſsé ſa dixaine bien barricadee & garnie en trois endroits, à ſçauoir à l'endroit de l'Egliſe S. Yues,deuãt l'horloge S. Benoiſt,& deuant les Iacobins, deſcendit au carrefour S.Seuerin, auec vne partie de ſes Bourgeois, pour ſe preſenter à l'ëboucheure du carrefour S. Seuerin, d'où depẽdoit le paſſage de la place Maubert,& là eſtant arriué fit incontinent dreſſer vne barricade à ſix pas des ennemis, qui auoient mis vne ſentinelle audit carrefour S. Seuerin,qui fut chaſsé honteuſement, & contraint ſe renger au corps de garde.

64

Le Mareſchal d'Aumont ne ſçachant ce qui eſtoit arriué au petit pont, ſe voulut finement ſaiſir du grand chaſtelet accõpagné de ſix cheuaux,& ſuyuy de loing de deux cens harquebuziers, mais il fut tout eſtonné, voyant les aduenuës barricadees,& la place prinſe par les Bourgeois:Ce qui le força de ſe retirer, mordant ſes doigts

65

Vous pouuez iuger en quel grand trouble ſe trouuerent les meſchans, voyans que les Preuoſt des Marchans & deux Eſcheuins s'eſtoient cachez, que toute la ville, en quelque endroit que ce fuſt, eſtoit barricadee, que ja paroiſſoient plus de cent mil hommes en armes, attendans l'heure de maſſacrer les garniſons, & les trahiſtres qui les auoient menees, que par tout on les appelloit trahiſtres à leur païs: Brief, fuyans les mains jointes, demandoient pardon au peuple ne cherchant qu'à ſauuer leurs vies.

66

Il eſtoit ja midy que le peuple ſ'ennuyoit de veoir les choſes aller en ſi grande longueur, les plus timides ſ'encouragerent les vns les autres: meſmes les vieillards vindrent aux barricades armez d'hallebardes, & d'eſpieux, reprochans aux ieunes leur trop longue attẽte à deſpeſcher ces eſtrangers.

67

Alors arriua à la barricade de la ruë de la Calandre, le Mareſchal d'Aumont, de Biron & Do, tous à pied: l'vn deſquels, ſçauoir d'Aumont, declara, que la volonté du Roy eſtoit de maintenir ſon peuple en aſſeurance, par le moyen de ces eſtrangers, que dedans vne heure au plus tard le Roy en perſonne viendroit faire la recherche, & qu'apres les garniſons ſortiroient de Paris.

68

Vn des Bourgeois pour tous fit reſponce, qu'ils eſtoient tres-affectionnez ſeruiteurs de ſa Majeſté, que ſ'il auoit quelques ennemis qu'il

euſt à les ceclarer, & que lors on les luy metroit entre ſes mains, & que s'il luy plaiſoit on feroit la recherche en la maniere accouſtumee, meſme qu'on conduiroit ſa Majeſté par les maiſons: mais qu'on ſupplioit ſadite Majeſté faire ſortir toutes leſdites garniſons.

69

A quoy ledit de Biron, d'Aumont & Do reſpondirent n'auoir charge d'entendre leurs remonſtrances, auſquels auſſi-toſt fut dit par toute la compagnie qu'ils euſſent donc à l'inſtant à ſe retirer, s'ils ne vouloient deuant leurs yeux les voir tailler en pieces: ce qu'ils firent ſoudain, voyant tous les harquebuziers lors coucher en joüe.

70

Ce pendant vne & deux heures apres midy ſe paſſa ſans voir la fin de ce malheur: En fin, tous les Bourgeois reſolurent ne les laiſſer coucher en leurs quartiers. Alors fut aduiſé en la ruë de la Calandre de laiſſer trente harquebuziers à la barricade du coing du marché neuf, donnant aduertiſſemẽt aux autres corps de garde, qui enuirõnoient les Suiſſes de faire la charge de leur coſté, lors qu'ils entendroient la batterie, tant du clocher de ſainct Germain le vieil, que de toutes les maiſons de ladite ruë de la Calandre, leſquelles commandent ſur ledit marché neuf.

71

Pendant que ceux de la cité prennẽt ce cõſeil, les capitaines de l'Vniuerſité s'aſſemblerent en la maiſon de Pigneron, notable Bourgeois de

ladite ville: où ils resolurét d'enuoyer à l'hostel de ville les aduertir que si on ne faisoit bien tost leuer les soldats & estrangers, qui estoient és places & lieux de ladite ville, qu'ils ne faudroiét de les combattre à quelque peril, qu'il en peust aduenir, & à ceste fin, le colonnel de ladite vniuersité auec l'vn des Capitaines d'icelle vniuersité, furét deputez pour porter cest aduertissemét & resolution audit hostel de ville.

72

Estans partis sur les trois heures apres midy, les Capitaines se rengerent à leurs cartiers, mesmement celuy qui s'estoit rangé au carrefour Sainct Seuerin, lequel estant arriué & disposant ses Bourgeois, aduint que vn coup de harquebuse fut lasché de la part des ennemis. à l'instant duquel, ledit Capitaine accompagné de son lieutenant pensant que les ennemis les voulsissent charger, firent incontinent tirer sur les ennemis, & donnerent l'alarme chaudement, & de telle roideur, que les ennemis furent contraint se reculer en combattans, desquels en fut tué quatre ou cinq & vn de ceux qui tenoient le party de la ville.

73

Les ennemis tant soldats François, & Suisses s'estans reculez iusques soubz le petit chastellet, furent tousiours poursuiuis à coups d'arquebuses, & afin de mettre les Bourgeois en combat asseuré, ledit capitaine fit couler la barricade soubz ledit petit chastellet, où estant, entra audit petit chastelet, & se saisit de la place & y

mit garnison de vingt Bourgeois, qui estãs mõté au haut de la plate forme, & estans aperceus des ennemys qui estoiẽt au dessouz, lors ils cõmencerent à trembler & crier misericorde, & se retirerent hastiuement où ils peurent, & abandonnerent la place.

74

Ceste charge renuersa les ennemis en la place du marché neuf, où ils furent chargez par ceux du pont S. Michel, qui les contraignirent se rendre auec l'ayde de ceux de la cité. De sorte, que tant les soldats que Suisses, estoient en la puissance des Catholiques pour les tailler en pieces, s'ils eussent voulu: mais les François qui crierent misericorde, & les Suisses bonne France, retirerent le bras du peuple, par la bonté & volonté de Dieu, qu'on leur sauua la vie, & furent deualisez sur le champ, & depuis les armes rendues.

75

Sur ces entrefaites les Capitaines de l'vniuersité seroient arriuez en l'hostel de la ville, sur les trois heures apres midy, qui auroient rapporté que les Bourgeois de l'vniuersité, estoient aux mains contre les forces du Roy, & que le feu s'allumoit de telle façon qu'il estoit grand temps d'y pouruoir, ce qui auroit esté rapporté par le sieur Bellanger, Conseiller en la Cour de Parlement, & l'vn des colonnels de ladite vniuersité. Au moyen dequoy luy & Sainctyon auroient esté de rechef deleguez pour retourner vers sadite Majesté, ce qu'ilz auroient fait auec

telle vehemence, que ſadite Majeſté auroit cõmandé au ſieur mareſchal d'Aumõt, de faire retirer leſdites forces.

76

Le peuple ja eſchauffé & animé vouloit tailler en pieces les Suiſſes & gardes du Roy, nõobſtant que ledit de Sainctyon, leur euſt offert & baillé des hoſtages. Et à la verité ſans la crainte & interuention de Monſieur de Guyſe, auquel ledit de Sainctyon auroit fait humble requeſte au nom de ladite ville, & du Capitaine Sainct Pol, les ſoldats & Suiſſes eſtoient perdus.

77

Ledit Capitaine S. Pol, & ledit de Sainctyon auroient conduit leſdites forces par la ruë S. Germain iuſques au Louure, ſans aucune reſiſtance, & lors ledit de Sainctyon las & recreu, pour auoir ſeul trauaillé depuis ſept heures du matin, iuſques à ſept heures du ſoir, ſans boire ny ſans manger, auec le grand peril de ſa vie, pour la conſeruation de ſes concitoyens, ſe ſeroit retiré.

78

Le lendemain ſur les ſix heures du matin, ledit de Sainctyon, auroit eſté mandé par ſadite Majeſté, laquelle luy auroit fait de grãdes reproches, de ce que le peuple ne ſ'appaiſoit nonobſtant qu'elle euſt fait tout ce qu'on luy auoit demandé.

79

A quoy ledit de Sainctyon, auroit fait reſpõce que ce pauure peuple n'auoit iamais penſé

d'entreprendre aucune chose contre sadite Majesté, & n'auoit passé les bornes de la defensiue. En laquelle il estoit entré pour l'asseurance qu'il auoit congnuë qu'on le vouloit tuer, desquelz termes sadite Majesté se seroit offensé, disant ces mots, comment entrez en defensiue contre leur Roy? & lors ledit de Sainctyon auroit remonstré audit Seigneur en plorant, que Dieu & nature auoient donné à vn chacun tant grand que petit, vn desir de conseruer sa vie, & celle des siens, & que ce pauure peuple auoit euidemment congneu, que lesdittes forces auoient esté mises & establies pour leur ruine, faute, que les choses n'auoiēt esté sceuës pour estre declarees & remonstrees en temps & lieu. Et que si sadite Majesté eust fait cest honneur de declarer son intention à sa ville, que lesdites forces ny eussent esté mises.

80

Sur ces propos enuiron les huict heures seroit arriuee la Royne mere du Roy, & se seroiēt leursdites Majestez retirees au coing du cabinet & depuis y seroient arriuez trois de Messieurs les Presidens de la Cour. Lors ledit de Sainctyon se seroit aduisé d'vn expedient, qu'il auroit declaré à quelques seigneurs, que pour tout appaiser, il estoit besoin que mondit seigneur de Guise montast à cheual auec les sieurs de Villequier & de Lanssac, pour faire remonstrances au peuple, & faire oster les barricades, & que le Roy suiuist à cheual pour aller à la Saincte Chappelle.

81

Ledit de Sainctyon s'estant retiré plein de fieure

ure, comme il estoit couché au lict, auroit esté aduerty que le Roy sortoit de Paris, & sur-ce se seroit habillé pour courir iusques aux Cappussins, en intention de se jetter aux pieds du Roy, & soy submettre à estre pendu & estranglé, au cas que le peuple attentast contre sadite Majesté, mais auroit trouué (à son grand regret) que le Roy auroit ja piqué, & s'estoit esloigné.

82

Depuis ce iour de Vendredy, ledit de Saincyon, & Bõnet, son compagnon se sont tousiours monstrez au peuple, & fait leur charge, iusques au iour de la nouuelle election.

83

A cest instant, & sur les quatre heures apres midy dudit Ieudy, reuindrent d'Aumõt & Do, vers ledit marché neuf, disans auoir charge de retirer lesdictes garnisons, moyennant qu'on leur vousist donner passage.

84

Ce que volontiers leur fut accordé, aux conditions qu'ils ne sonneroient leurs tambours, laquelle condition fut acceptee par lesdites garnisons, disant tout haut, qu'on les auoit menez à la boucherie.

85

Lors ils s'assemblerent, & fut aduisé que la compagnie de Maliuaut marcheroit la premiere, que les Suisses suyuroient, & que la compagnie du Gas iroit en queuë.

86

Ils commencerent à marcher de ceste façon, sortans dudit marché neuf, prenans le chemin

du pont noſtre Dame, chacun leur faiſant paſſage d'vne barricade ſeulement, les chaiſnes tenduës. 87

Maliuaut marcha le premier & ſa cōpagnie ſans tenir ordre, voiāt tant d'arquebuziers l'enuironner. Apres ſuyuirent les Suiſſes mouſquataires & arquebuziers, puis les picquiers armez à blanc. 88

Paſſans au long de la Magdaleine fut fait cōmandement par les Bourgeois auſdicts Suiſſes d'eſteindre leurs meſches : ce que ne voulās faire, ains ayās couché en ioüe, & tué deux deſdits Bourgeois & vn Lieutenāt bleſſé à la gorge, irriterét tellement le peuple, qu'on leur dōna vne charge ſi dure & ſi furieuſe de tous coſtez, qu'en vn clin d'œil, depuis la ruë neufue noſtre Dame, iuſqu'à ſainct Denis de la Chartre on veit pres de cinquante à ſoixante corps morts eſtenduz ſur le carreau. 89

C'eſtoit horreur de voir les Suiſſes ietter les armes bas, tomber les vns ſur les autres, fuir de tous coſtez, naurez de coups de pierres que les femmes iettoient des feneſtres, & leuans les mains au ciel, crioient France, France, Chreſtiés nous. Mais le bruit eſtoit ſi grand, qu'on entendoit de tous coſtez, tuë, tuë.

90

Le reſte des Suiſſes qui eſtoient à la queuë, voyans la deffaite de leurs compagnons ſe retirerent dans ledit marché neuf, iettans les armes bas. 91

I'ay dit que le Capitaine Gas les deuoit ſuyure en queuë, mais voyant telle defaite, & qua-

tre ou cinq des siens par terre, se retira, & se sauua en vne maison d'vn marchant, & les soldats se sauuerent comme ils peurent auec vn grand danger. 92

Le bruit courut incontinent par toute la ville, qui causa vne grande frayeur aux garnisons de la Greue, & des saincts Innocens, se voiãs pressez de toutes parts, & prests d'estre chargez.

93

Le conseil des meschans se voyant reduit à telle extremité, ne voulant pourtant laisser perdre ceux qu'ils auoiét ainsi menez à la boucherie, furent forcez de s'ayder de celuy duquel ils pensoient la iournee mesme boire le sang (sçauoir du Duc de Guyse) iugeans tresbien que le peuple ne s'appaiseroit que par ce moyen.

94

Le Duc de Guise ne s'estoit tout le iour bougé de sa maison, pẽsant à part soy quelle seroit l'issuë de ceste tragœdie: lequel cõmandé de par le Roy de donner ordre à ce malheur, s'achemina tout aussi tost sur les cinq heures du soir à pied, & sans estre armé, suiuy de ses gens, passant de barricade en barricade, auec grãd contentemẽt du peuple, en la place de Greue, où le jeu s'alloit commencer. 95

Les pauures Suisses & les compagnies Françoises le voyant, leuerent incontinent les mains en haut, l'appellans leur bienfaicteur & leur liberateur, le supplians les vouloir retirer de là, ce qui leur accorda, auec le consentement du peuple 96

Adonc le Capitaine S. Paul eust charge dudit

ſieur Duc, de les conduire iuſques hors la porte ſainct Honoré : leſquels contre la foy par eux promiſe entrerent en garde dedans les jardins & baſſe court du Louure.

97

Fut pareillement par ledit Duc, le ſieur de Plaiſance au Cymetiere des S. Innocens, lequel appaiſant le peuple fit ſortir les Suiſſes & François, à meſme compoſition, de ſortir la ville: ce qu'ils n'accõplirent, non plus que les premiers.

98

Reſtoit la cõpagnie du Gas ſouz le petit chaſtelet, & les Suiſſes deſarmez du marché neuf, vers leſquels ſ'achemina ledit Duc de Guyſe, ſur les ſix heures & demie du ſoir: lequel paſsãt par la ruë de la Iuifuerie entendit le peuple, diſant tout haut, qu'il fuſt le tresbien venu, qu'ils auoient deffaits leurs ennemis, leſquels vouloiẽt voller leurs maiſons : qu'il en reſtoit encor' vn peu ſouz le petit chaſtellet, leſquels ils alloient tailler en pieces, d'autant qu'ils les auoient trop brauez le matin.

99

Mais ledict Duc appaiſant leur iuſte courroux, leur fit promettre qu'ils ne feroient nul mal audit du Gas, lequel ſe leua du lieu, où il eſtoit plus paſle que la mort, auec ſes ſoldats ſi effroyez qu'ils ne pouuoient quaſi marcher, tant ils trembloient.

100

Le Cap. S. Paul eſtant de retour eut charge de le conduire, ce qu'il fit (auec vne ſi bonne façõ, & tenant vne houſſine en main, que chacun ſe print à rire) marchans en confuſion, de crainte du peuple, l'enſeigne roullee, le tambour ſur le dos, & les meſches eſteintes, en la façon des gar-

nisons de la Greue. 101

Eux passez, ledict Duc fut au marché neuf pour en tirer les Suisses desarmez, auquel lieu il trouua le Mareschal de Biron & le sieur de Belieure qui regardoient lesdits Suisses, qui estoiét à genoux se lamentans, lesquels le voyant, crierent piteusement, bon Duc de Guyse, bonne France, chrestiens. 102

Ledit Duc souspirant, dit au sieur de Biron, ceux qui ont allumé le feu, le deuroient esteindre. Auquel ledit de Biron respondit, mal-heur sur celuy qui en a donné le conseil, i'ay obey au Roy les conduisant en ce lieu: mais ie ne les retireray comme ie les y ay posez. Car de si grand nombre que i'ay amené, en voila quatre cens de reste tous blessez & desarmez, & lesquels furét à l'instant conduits au Louure.

103

Voilà comment le Ieudy 12. May se passa, le peuple se tenant fort joyeux de veoir leurs places vuides desdites garnisons, & le conseil des meschans n'estre sorty son effect.

104

La nuict se passa assez paisiblement y ayant des feux par toutes les rues & à chasque fenestre vne chandelle allumee, tout le peuple estant en armes & faisant bon guet, iusques à deux heures du vendredy matin, qu'il vint vne allarme de tous costez, d'autant que l'on disoit que les Suisses & François, lesquels estoient deuant le Louure auec le Regiment de Picardie, & six compagnies d'hommes d'armes, qu'on asseuroit estre à la porte sainct Honoré deuoiét charger à

la dianne.

105

Toutesfois ce bruit s'apaisa, la l'arme estât faulse en partie, pour le regard du regiment de Picardie & desdites six compagnies d'hõmes d'armes: Mais pour le regard desdits Suisses & Frãçois on en doutoit, à cause qu'ils estoient tous en bataille pres le Louure.

106

Le iour croissant & sur les six heures du matin, l'on rapporta de l'orloge du Palais qu'il paroissoit des troupes dãs le pré aux Clercs, mais c'estoit des habitans du fauxbourg Sainct Germain des Prez, qui estoiẽt sortis en armes, pour combattre lesdites troupes s'ils eussent paru.

107

Bien est il vray que le sieur de Meru & autres, auec sept vingt cheuaux vindrent sur les huit heures dudit Vẽdredy iusques à la porte sainct Honoré, mais ils furent contremãdez, d'autant qu'ils estoient arriuez trop tard.

108

Sur les dix heures du matin, le Roy manda par tous les quartiers au peuple qu'on eust a s'apaiser, & qu il auoit contremandé le regiment de Picardie, & que pour le regard des compagnies estrangeres & Françoises elles sortiroiẽt auant midy.

109

A cest instant, on rapporta qu'il descendoit par eau de l'arcenal, huit pieces de canõ, ce qui occasionna de dresser les chaisnes qui sont souz les ponts.

110

La Royne mere alla ceste matinee à la saincte Chapelle, accompagnée du sieur de Villequier

& d'autres gentilshommes, chacun luy faisant passage par tout, auec beaucoup de contentement, comme aussi à la Royne Regnante, lesquelles furent fort estõnees de voir tant de forces.

111

Sur les vnze heures dudit matin sortirent par la porte Sainct Honoré la plus grande partie desdits Suisses, dont chacun commẽça à s'adoucir & on demeura tousiours sur ses gardes, chacun craignant leur retour.

112

Les meschans voyãt le peuple estre tousiours en armes, & craignãs qu'on ne se saisist de leurs personnes, persuaderent au Roy tresbon de sa nature qu'on vouloit se saisir de sa Majesté. Ce que le bon Prince craignant, partit du Louure sur les quatre heures apres midy, sortant par la porte neufue, alla aux Thuilleries, où s'estant botté, partit sur les six heures, accõpagné d'enuiron soixante cheuaux.

113

Les trahistres qui estoient d'auec les Conjurez, partirent bien tost apres, nous rauissant nostre Prince, & le menant captif.

114

Mais Dieu luy fera la grace de congnoistre quel a esté leur conseil execrable, contre les gẽs de bien & quel nostre sainct deuoir, pour la cõseruation de sa Majesté.

115

Le Conte & Lugoly, Escheuins se sauuerẽt par la fuitte abandonnans traistreusemẽt leur pays

pour les crimes dont ils ſe ſentoient chargez.

116

Le Samedy ſuyuant à cinq heures du ſoir, ſe rendit la Baſtille à diſcretion, en laquelle commandoit Teſtu Cheualier du Guet, auec trente mouſquataires & autres harquebuziers.

117

Le Dimanche d'apres, fut mené en ladite Baſtille, de Perreuze Preuoſt des marchans, pour luy faire ſon proces, ſur le crime de trahiſon contre ſon pais.

118

Quant aux deux autres Eſcheuins Bonnard & Sainctyon, ont atteſté le ciel & la terre, qu'ils eſtoient innocens de ce, dont on les chargeoit. Que leurs compagnons les auoient trahis, faiſant leur conſeil à part, ſans les y appeller.

119

Deux iours apres, ſe rendit le Chaſteau du Bois de Vinciennes à pareille compoſition, que la Baſtille.

120

Le Mercredy ſuiuant on deſpoſa les Preuoſts des marchans, Eſcheuins, & Procureur de ville, & fut procedé par tout le peuple & aſſemblee de ville à l'eſlection de ceux qui le ſont maintenant.

121

Voylà en ſomme, ce qui s'eſt paſſé iuſques à ce iour, priant Dieu de nous vouloir aſſiſter, & nous maintenir en ſa paix.

FIN.